Une gestion intégrée des ressources et du territoire

Une solution à préconiser pour une harmonisation réussie entre les utilisateurs de la forêt

TGIRT
BAS-SAINT-LAURENT
TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

BILAN DE LA SAISON 2019-2020

À PROPOS

Rôle des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)

Les TLGIRT ont été mises en place en 2010 afin d'assurer la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement en territoire forestier public. Ces tables sont un lieu d'échanges et d'information pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et les acteurs du milieu local concernés par les activités d'aménagement forestier. Les travaux de ces tables contribuent à la planification et à la mise en œuvre de l'aménagement forestier intégré. Les TLGIRT proposent un ensemble d'enjeux et des solutions d'aménagement durable des forêts en plus de convenir de mesures d'harmonisation en lien avec la planification forestière. En savoir plus : tgirt.crdbsl.org

Rôle du MFFP

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier prévoit que le MFFP élabore un plan d'aménagement forestier intégré tactique et opérationnel pour chacune des unités d'aménagement (UA), en collaboration avec les TLGIRT. Les TLGIRT constituent un élément central du régime forestier.

La forêt publique du Bas-Saint-Laurent

Le vaste territoire forestier du Bas-Saint-Laurent couvre plus de 1,9 million d'hectares composés de forêts d'essences variées (sapin, épinettes, érables, bouleaux, peupliers, thuya). La forêt publique occupe environ 55 % de la forêt de la région. Le territoire forestier public comprend deux UA, soit l'UA 011-71 et l'UA 012-72, qui représentent une superficie d'environ 936 000 ha.

Unités d'aménagement du Bas-Saint-Laurent

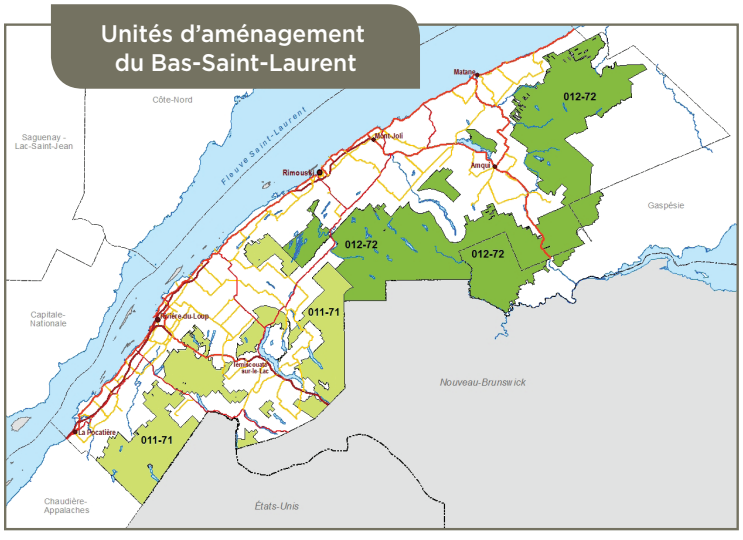

DEUX TABLES, DEUX ESPACES D'ÉCHANGES

1. **Tables locales** pour chacune des UA avec prise de décision où le principe de consensus s'applique. Un quorum est requis.
2. **Table régionale** qui vise à informer les participants sur différentes thématiques.

Groupes d'intérêts présents aux TLGIRT

- Acériculture et produits forestiers non ligneux (PFNL)
- Communautés autochtones
- Entreprises en travaux forestiers
- Environnement et eau
- Territoire faunique
- Municipalités régionales de comté (MRC)
- Récréation et villégiature
- Bénéficiaires de garantie d'approvisionnement
- Chasseurs, pêcheurs et piégeurs

LES ENJEUX RETENUS PAR LES TLGIRT

- Maintien de la qualité des habitats fauniques (orignal, martre, petits gibiers)
- Protection de l'eau et des sols
- Protection des espèces précaires et de l'habitat du caribou
- Protection et valorisation du potentiel acéricole
- Intégration des enjeux écologiques dans la planification forestière (structure d'âge, connectivité, bois mort, structure interne, composition végétale, organisation spatiale, milieux humides et riverains)
- Réduction des coûts d'approvisionnement en matière ligneuse
- Augmentation des efforts d'aménagement forestier
- Maintien du lien historique des territoires d'approvisionnement

Les TLGIRT sont coordonnées par le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD) selon trois volets :

1. Animation, préparation des rencontres et rédaction des comptes rendus
2. Acquisition de connaissances (projets de recherche)
3. Consultations publiques pour recueillir les préoccupations sur les Plans d'aménagement forestier intégrés.

COUP D'ŒIL SUR LES TRAVAUX 2019-2020

Rencontres des TLGIRT

Cinq rencontres en tables locales
Les principaux dossiers abordés

- Révision du potentiel acéricole
- Présentation, suivi et retour des commentaires sur le plan d'aménagement forestier intégré et opérationnel (PAFIO)
- Les chauves-souris en milieu forestier
- Modification du contour du projet d'aire protégée situé dans la Réserve faunique Duchénier
- Nouvelle approche de répartition par compartiments d'organisation spatiale (COS) des coupes forestières
- Suivi des mesures d'harmonisation
- Plan d'aménagement spécial de récupération des bois affecté par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE)
- Caribou de la Gaspésie

Deux rencontres en table régionale
Liste des sujets présentés

- Éclaircie commerciale
- Caribou de la Gaspésie
- TBE
- Changements climatiques et adaptation des forêts du Québec
- Sédimentation dans les cours d'eau
- Sécurité des usagers en milieux isolés
- Habitat de l'orignal
- Révision du potentiel acéricole

Une visite terrain des travaux d'aménagement forestier

- Construction d'un ponceau
- Éclaircie commerciale
- Coupe progressive irrégulière
- Éclaircie précommerciale
- Coupe de jardinage dans une érablière acéricole
- Identification d'un étang vernal

Les TLGIRT travaillent également en comité sur différents enjeux régionaux.

- Comité sur la révision du potentiel acéricole
- Comité de réflexion sur la nouvelle approche de répartition par compartiment d'organisation spatiale des coupes forestières

Pour la saison 2019-2020, une somme de **15,1 M $** a été investie en traitements sylvicoles commerciaux et non commerciaux par le MFFP dans les deux UA de la région.

Pour la saison 2019-2020, une somme de **1,95 M $** a été investie en travaux de voirie pour les chemins multiusages par différents programmes du MFFP dans les UA de la région.

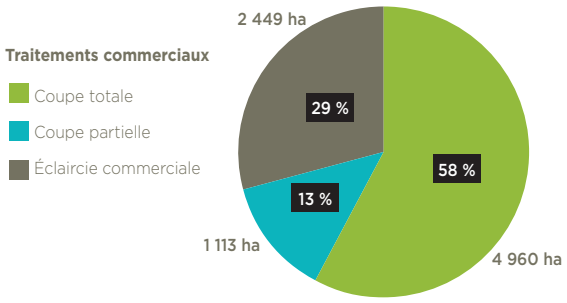

Répartition de la superficie des traitements sylvicoles commerciaux pour la saison 2019-2020

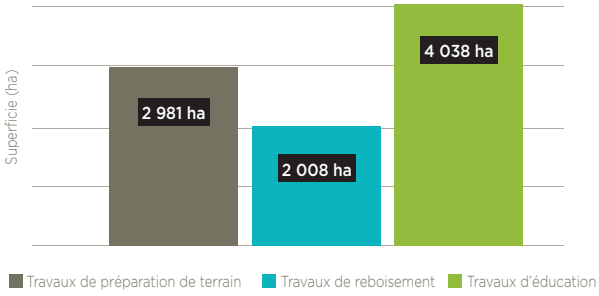

Répartition de la superficie des traitements sylvicoles non commerciaux pour la saison 2019-2020

Le fonctionnement des TLGIRT est assuré par le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du MFFP. Pour la saison 2019-2020, une somme de **156 957 $** a été accordée à la région pour tenir les rencontres et réaliser divers travaux d'acquisition de connaissances.

Avec la participation financière de :

Québec

COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT